

Ecole Maternelle André Gide
Avenue d'Aigrefoin
78114 Magny-les-Hameaux
Tél : 01.30.52.95.88.
Email : 0780753v@ac-versailles.fr

Procès-Verbal du Deuxième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020-2021

Ecole Maternelle André Gide – Magny-les-Hameaux - en date du vendredi 5 février 2021

Sous la présidence de Madame FOVEAU, directrice, le conseil d'école s'est réuni le vendredi 5 février 2021 à 18h30 en visio-conférence..

Etaient présents :

Equipe enseignante	Représentants élus de parents d'élèves	Représentants de la Municipalité de Magny-les-Hameaux
Mme Marjorie FOVEAU Mme Florine NAUD Mme Chantal MUZY Mme Audrey VIAUD	Mme EBNER, AIPE Mme CAILLAUD, AIPE Mme BRYLSKI, AIPE Mme AUDINOT, FCPE	M. GUYARD, conseiller municipal Mme Amandine ROBERT, directrice périscolaire, maternelle

Etaient absents, excusés :

Equipe enseignante	IEN
Mme Leïla DZIHO Mme Laurence TAMPREAU	Mme Florence DUCASSE

Compte-rendu des débats, selon l'ordre du jour transmis le lundi 5 octobre 2020 :

1) Prévisions des effectifs rentrée 2021

Voici ci-dessous le prévisionnel des effectifs à la rentrée 2021 :

30 élèves de Petite Section

28 élèves de Moyenne Section

29 élèves de Grande Section

soit un effectif prévisionnel de : 87 élèves soit une moyenne par classe de 21,75 élèves pour 4 classes

Norme Noder fermeture de classe si en dessous de => 25.

Nous risquons une fermeture de classe. Selon la carte scolaire, la fermeture de la classe sera statuée en phase 2 (juin 2021) ou en phase 3 (septembre 2021).

Si nous passons à 3 classes, la moyenne serait de 29 élèves par classe.

2) Exercices sécurité incendie, Exercice PPMS

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu le jeudi 24 septembre 2020. Tout s'est bien déroulé.

Deux autres exercices seront à prévoir d'ici la fin de l'année scolaire.

Une commission sécurité aura lieu par la mairie le lundi 12 avril prochain.

Un exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu le mardi 15 décembre 2020 au matin sur une durée de 20 minutes de 09h30 à 09h50. Cela s'est bien déroulé avec nos élèves ; Nos élèves ont été préparé en amont avec leur maîtresse à travers la lecture d'un album « Cht !, Sally Grindley » à travers l'histoire d'un géant qu'il ne faut pas réveiller. Cela permet aux enfants de les préparer à garder le silence et ce durant l'exercice de PPMS. Les enfants ont bien réussi l'exercice PPMS attentat-intrusion et nous les avons félicités.

Un autre exercice PPMS quant à lui « risques majeurs naturels et technologiques » sera organisé d'ici la fin de l'année, notre inspection nous informera de la date et des futures consignes du PPMS risques majeurs.

3) Plan Vigipirate

Le gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau urgence attentat sur l'ensemble du territoire, le jeudi 29 octobre 2020. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- L'accueil à l'entrée des écoles et des établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de la Toussaint, prioritairement l'exercice « attentat intrusion ».

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves, Une attention particulière sera également portée sur la sécurisation des activités périscolaires ainsi que des manifestations recevant du public lors de fête de fin d'année scolaire ou autres événements. En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants. Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

4) Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire à l'école maternelle André Gide est respecté.

Les horaires échelonnés d'entrée et de sortie sont maintenus et nous remercions les parents pour le bon respect des horaires afin d'éviter les attroupements devant le portail de l'école et éviter le brassage des enfants à l'entrée et à la sortie de l'école.

08h35 : classe rose PS-GS Mme Marjorie Foveau et Mme Leïla Dizho et classe jaune Mme Audrey Viaud

08h45 : classe rouge PS-MS Mme Chantal Muzy et classe verte Mme Florine Naud

16h20 : classe rose PS-GS Mme Marjorie Foveau et Mme Leïla Dizho et classe jaune Mme Audrey Viaud

16h30 : classe rouge PS-MS Mme Chantal Muzy et classe verte Mme Florine Naud

Pour le dortoir, les élèves de petite section sont tous réunis dans un seul dortoir, nous n'avons pas d'autre espace pour faire dormir les élèves de petite section. Les élèves de petite section étant répartis dans les 4 classes de l'école maternelle André Gide, nous ne pouvons pas les séparer. Nous avons dans le dortoir regroupé les lits par classe, 4 zones : lits des PS de la classe rose, lits des PS de la classe jaune, lits des PS de la classe rouge, lits des PS de la classe rouge.

Pour les récréations et pour la surveillance des cours de récréations, nous sommes à 1 enseignante + 1 ATSEM le matin dans la cour de récréation + 1 ATSEM de service de soins aux toilettes et l'après-midi : 2 enseignantes + 1 ATSEM de service de soins aux toilettes. Selon le protocole sanitaire, nous faisons des passages par classe aux toilettes, lavage des mains avant et après la récréation. Nous avons la cour de récréation du matin celle de devant et la cour de récréation à l'arrière de l'après-midi.

La FAQ du protocole sanitaire est mise à jour régulièrement et nous avons transmis le lien aux familles, et sur le site internet de l'école : www.education.gouv.fr/media/71379/download

Pour le service de cantine et périscolaire, les élèves sont par groupe de couleur correspondant à la couleur de leur classe (un plan de table a été mis en place), leur place est attribuée :

1^{er} service de cantine : les élèves de PS et MS des classes verte Mme Naud et classe rouge Mme Muzy.

Tables vertes : élèves de la classe verte, tables rouges : élèves de la classe rouge.

2^{ème} service de cantine : les élèves de PS et GS des classes rose Mme Foveau – Mme Dziho et classe jaune Mme Viaud, tables jaunes : élèves de la classe jaune, tables roses : élèves de la classe rose.

Il en est de même pour la garderie du soir, le goûter du soir et ensuite dans les salles du périscolaires, les élèves restent par groupe classe.

Les ATSEM mangent à la fin du service, à deux mètres de distance des enfants, les élèves sont dos tournés à l'ATSEM de service, elle enlève son masque pour manger et le remet aussitôt qu'elle a fini de manger. Les distances sont respectées et les mesures barrières respectées.

5) Carnet de suivi des apprentissages, bilan du premier semestre

Les rendez-vous de parents sont en train de se dérouler sur une période de 2 semaines : la semaine du 1^{er} au 5 février 2021 sur le temps du midi et le samedi 6 février 2021 au matin et la semaine du 8 au 12 février sur le temps du midi. Les rendez-vous ont été pris afin d'étaler les rendez-vous et limiter le brassage des parents d'élèves tout en respectant le protocole sanitaire : gel hydro alcoolique avant l'entrée dans l'école, aération de la salle de classe, accès entrée, accès sortie afin de ne pas avoir de croisement de parents.

Un premier bilan est fait pour le premier semestre avec remise du carnet de suivi des apprentissages.

Un second sera à prévoir en juin selon les conditions du protocole sanitaire qui sera en vigueur.

6) Coopérative scolaire :

Mandataire : Mme Laurence Tampreau

Point coopérative scolaire au 5 février 2021 :

Rentrées ;

Dons : 1187,00 euros

Reliquat : 481,99 euros

Total : 1668,99 euros

Sorties

Cotisations OCCE : 207,90 euros

Frais de tenue de compte : 5 euros

coopératives de classes : 600,00 euros

goûter de Noël : 78,59 euros

Total : 891,49 euros

Solde du compte au 5 février 2021 : 777,50 euros

Futures rentrées le photographe le vendredi 12 février 2021

Les représentants de parents d'élèves souhaitent s'investir pour pouvoir proposer au sein de l'école un spectacle ou une animation pédagogique à l'école pour les élèves de l'école maternelle André Gide, au vu du contexte sanitaire de la Covid-19, nous ne pouvons pas faire de ventes à la sortie de l'école.

Nous rappelons aux parents que faire venir une compagnie pour faire un spectacle dans l'école est un coût élevé entre 800 et 900 euros ; nous n'avons pas suffisamment d'argent pour le moment sur la coopérative scolaire pour pouvoir organiser un spectacle. Nous attendons d'autres rentrées d'argent pour la coopérative scolaire pour envisager un spectacle dans l'école (rentrées d'argent avec les photos de classe).

Projet avec Lireval, nous avons participé à la sélection Lireval pour tous nos élèves de PS, MS et GS de nos 4 classes et allons participer à des rencontres avec des auteurs/illustrateurs dans nos classes fin mars début avril.

7) Point Mairie :

Des questions ont été soulevées par les représentants de parents d'élèves :

1/ accès extérieur pour les maternelles, toujours pas réalisé alors que c'était prévu en octobre (talkie, walkie, poste d'adjoint de direction ?

Amandine Robert la directrice maternelle périscolaire indique qu'elle vient de recevoir les talkies walkies et elle allait pouvoir les mettre en place dès le lendemain avec son équipe d'animation. Les enfants de maternelle pourront ainsi en fonction de la météo profiter de la cour en élémentaire pour faire des jeux extérieurs tout en respectant les groupes et les zones pendant la garderie du soir.

2/ Une sonnette / interphone au premier portail : cela doit être demandé au prochain budget et renouveler la demande chaque année. Il s'agit d'une demande qui a été faite au prochain budget et réitéré chaque année.

3/ Les parents d'élèves souhaiteraient faire une demande au service urbanisme pour obtenir une place de parking minute devant l'école maternelle afin de pouvoir déposer leurs enfants devant l'école. M. Guyard a prévenu les

parents qu'il fallait que les représentants de parents d'élèves envoient directement leur demande par courrier par email au cabinet du maire auprès du service urbanisme et qu'ils traiteront la demande.

Travaux : ombres pour la cour de devant et celle à l'arrière, Mme Jalenques, directrice des services techniques

Et Monsieur BIRE sont venus pour demander un chiffrage des pergolas avec toiles d'ombrage dans nos deux cours de récréation, ces travaux d'ombrage sont en cours de budgétisation et les travaux seront prévus au cours du printemps.

La ville de Magny-les-Hameaux veut s'inscrire dans un projet de déminéralisation des cours car il y a une grosse problématique d'ombre l'été avec des cours très chaudes. La commune pourrait bénéficier de subventions du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, de la région et de l'agence de l'eau pour une reminéralisation des cours d'école. La municipalité a choisi de se concentrer sur deux groupes scolaires particulièrement concernés : Corot/Samain et André-Gide. (Projet de cours d'école « Oasis»). Projet de financement pour 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30 ; **le prochain conseil d'école sera prévu le vendredi 18 juin 2021 de 18h30 à 20h30.**

Présidente de Séance : Mme FOVEAU